



Perpignan, le 12 janvier 2015

Le Président du CDOS 66

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental Olympique et Sportif des Pyrénées-Orientales qui aura lieu le :

Samedi 07 février 2015 à 9h

**à l'Institut Régional de Formation des Métiers de l'Artisanat- IRFMA (*)
2, rue Alfred Sauvy - Mas de la Garrigue - 66600 RIVESALTES**

(*) ancien site de l'Indépendant - entrée de l'autoroute Perpignan Nord

L'accueil et l'émargement des membres composant l'Assemblée Générale se feront à partir de 8h20 ; le début des travaux est fixé à 9h précises.

Dans le cas où vous ne pourriez personnellement assister à cette assemblée, je vous serais obligé de bien vouloir remettre à votre représentant, qui devra faire obligatoirement partie du Comité Directeur de votre Comité, le pouvoir ci-joint.

Conformément à l'article 6.4 du règlement intérieur, le rapport d'activités, le rapport financier et le budget vous seront adressés par envoi séparé.

Les questions écrites soumises à l'Assemblée Générale seront transmises au CDOS avant le 29 janvier 2014, soit dix jours au moins avant la date de cette assemblée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations sportives les meilleures.

Le Président du CDOS

Jean ROMANS